



## 17ème législature

<b>Question N° : 980</b>	De <b>M. Alexis Jolly</b> ( Rassemblement National - Isère )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Situation des Français au Liban	<b>Analyse</b> > Situation des Français au Liban.
Question publiée au JO le : <b>15/10/2024</b>		

### Texte de la question

M. Alexis Jolly interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des ressortissants français résidant ou séjournant actuellement au Liban, compte tenu de l'aggravation de la crise économique et politique que traverse le pays. En effet, la situation sur le terrain devient de plus en plus précaire, marquée par des pénuries de biens essentiels, des coupures d'électricité récurrentes et une dégradation généralisée des infrastructures. Face à cette instabilité croissante, il souhaite savoir quelles mesures le ministère met en œuvre pour garantir la sécurité et la protection des citoyens français. Il souhaite également obtenir des précisions sur les actions diplomatiques en cours, notamment la coordination avec les autorités locales et les partenaires internationaux, pour soutenir les Français sur place. Par ailleurs, il demande si des plans de rapatriement ou des dispositifs d'assistance spécifiques, tels que des aides logistiques ou des soutiens financiers, sont envisagés pour les personnes qui souhaitent quitter le territoire libanais ou qui se trouvent en difficulté. Enfin, il s'interroge sur la communication mise en place par le ministère pour informer régulièrement les ressortissants français des évolutions de la situation et des consignes de sécurité à suivre.